

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1118**8 novembre 2004****SOMMAIRE**

Alstrat S.A., Luxembourg	53640	Escatel S.A., Luxembourg	53643
Alstrat S.A., Luxembourg	53640	Esofac International S.A., Luxembourg	53649
Avaya Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxembourg	53637	Esseventuno S.A., Luxembourg	53648
Avaya Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxembourg	53637	European E-Commerce Luxembourg (1) S.A., Luxembourg	53636
Berilux Construction S.A., Bascharage	53618	Eurorest S.A.H., Luxembourg	53652
Berilux Construction S.A., Bascharage	53618	Fernandes, S.à r.l., Kayl.	53652
Bernheim Real Estate (Luxembourg) S.A., Luxembourg	53645	Financière Hôtelière Européenne S.A., Luxembourg	53650
Bernheim Real Estate (Luxembourg) S.A., Luxembourg	53645	Financière Tiara S.A.H., Luxembourg	53653
Bernheim Real Estate (Luxembourg) S.A., Luxembourg	53646	Finefra S.A., Luxembourg	53658
Beverage S.A., Luxembourg	53639	Finland S.A., Luxembourg	53657
Beverage S.A., Luxembourg	53639	Fondation du Tricentenaire, A.s.b.l. - Services pour personnes handicapées, Walferdange.	53620
BF Immo S.A., Doncols	53643	Freiburg Capital Development S.A., Luxembourg	53638
Blue Mountain Granites Limited, Luxembourg Branch, S.à r.l., Luxembourg	53646	G. Finance S.A., Luxembourg	53641
Boma Luxembourg S.A., Luxembourg	53639	G. Finance S.A., Luxembourg	53641
Brück Rohrverbindungen Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	53649	Gerifonds Floor Fund Management Company (Luxembourg) S.A. Holding, Luxembourg	53656
C+Investments S.A., Luxembourg	53640	Green Med Participations Holding S.A., Luxembourg	53653
C+Investments S.A., Luxembourg	53653	H.T.V., Handels- und Transportverbund, S.à r.l., Echternach	53642
Café Restaurant Waldhaff, S.à r.l., Waldhof.	53657	Holmbury Luxembourg Participations 1, S.à r.l., Luxembourg	53649
Capital Medial Corporation S.A., Luxembourg ...	53653	Immo Konnen, S.à r.l., Medernach	53647
Carshop International S.A., Reisdorf	53633	Immobilière Bartimes-Schilling S.A., Beaufort ...	53647
Cegecom S.A., Strassen	53652	Intel Holding S.A., Luxembourg	53654
Cete S.A., Luxembourg	53655	Investcorp S.A.H., Luxembourg	53635
Consolidated Lamda Holdings S.A., Luxembourg ..	53659	Investrat S.A., Luxembourg	53644
Corporate Advisory Business S.A., Luxembourg ..	53648	Investrat S.A., Luxembourg	53644
Crédit Agricole Funds, Sicav, Luxembourg	53656	Invista, S.à r.l., Luxembourg	53651
CSI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	53624	KoSa Canada Receivables Company, S.à r.l., Luxembourg	53659
CSI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	53625	KoSa Capital (Lux), S.à r.l., Luxembourg	53655
D.F. Holding S.A., Luxembourg	53643	KoSa Capital Investments S.N.C., Luxembourg ..	53655
D.F. Holding S.A., Luxembourg	53643	KoSa Foreign Investments, S.à r.l., Luxembourg .	53654
Donifix, S.à r.l., Luxembourg	53649	KoSa Germany Holdings, S.à r.l., Luxembourg ...	53654
Duwo Auto, S.à r.l., Elvange	53642	KoSa Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	53655
Duwo Auto, S.à r.l., Elvange	53642	KoSa US Investments, S.à r.l., Luxembourg	53658
Equiprolux, G.m.b.H., Echternach	53646		

LaSalle Euro Growth II S.C.A., Luxembourg	53660	R-Carrière, S.à r.l., Gilsdorf	53626
Leaf Asset Management S.A., Luxembourg	53644	Restaurant Benelux Pizzeria, S.à r.l., Echternach .	53638
Leaf Asset Management S.A., Luxembourg	53644	Serea S.A., Peppange	53623
Malerfachbetrieb Clemens, G.m.b.H., Echternach	53647	Sinefeld Holding S.A., Luxembourg	53623
Maxence, S.à r.l., Eischen	53619	Skymax Travel Group S.A., Luxembourg	53650
Medwind S.A., Luxembourg	53654	Solid Partners Luxembourg S.A., Luxembourg . . .	53652
Mineral Investments S.A., Luxembourg	53658	Sonivalux S.A., Esch-sur-Alzette	53622
Moltech Invent S.A., Luxembourg	53647	Sonivalux S.A., Esch-sur-Alzette	53622
Monterey Capital II, S.à r.l., Luxembourg	53648	Station Coenjaerts S.A., Echternach	53640
Morsum S.A.H., Luxembourg	53641	Sunland Investments S.A., Luxembourg	53651
NEThave Investments II, S.à r.l., Luxembourg . . .	53626	Sydney Partners Holding S.A., Bereldange	53664
New Decors, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	53659	Sydney Partners Holding S.A., Luxembourg	53664
Noema Holding S.A., Luxembourg	53650	Tamerlan S.A.H., Luxembourg	53638
Noema Holding S.A., Luxembourg	53651	Tamerlan S.A.H., Luxembourg	53638
Organdi Immobilière S.A., Luxembourg	53652	TNS Invest S.A., Luxembourg	53657
Oxalide S.A., Luxembourg	53619	TVH S.A., Luxembourg	53656
ProLogis Italy X, S.à r.l., Luxembourg	53659	Voyages Schmit S.A., Christnach	53618
ProLogis Poland XXI, S.à r.l., Luxembourg	53657	Voyages Schmit S.A., Christnach	53618
ProLogis Poland XXII, S.à r.l., Luxembourg	53658	Waterland Holding S.A., Luxembourg	53651
Quincaillerie Rollmann, S.à r.l., Echternach	53624		

VOYAGES SCHMIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7640 Christnach, 44, rue Loetsch.

R. C. Luxembourg B 100.134.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902885.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

VOYAGES SCHMIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7640 Christnach, 44, rue Loetsch.

R. C. Luxembourg B 100.134.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signatures.

(902884.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

BERILUX CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 158, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 58.246.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071115.3/1185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BERILUX CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 158, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 58.246.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071117.3/1185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MAXENCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8476 Eischen, 2B, rue de Steinfort.

R. C. Luxembourg B 52.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03753, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MAXENCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071380.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

OXALIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 97.439.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier restera dépositaire de l'acte notarié.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée OXALIDE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, inscrite au R. C. S. Luxembourg section B numéro 97.439,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 21 novembre 2003, publié au Mémorial C de 2004, page 917.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Thierry Jacob, diplômé institut commercial de Nancy, 25, avenue de la Liberté, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Christine Schoenahl, employée privée, 25, avenue de la Liberté, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Annick Leblon, licenciée en droit, 25, avenue de la Liberté, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entière du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que la société n'a pas émis d'obligations.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 4 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'acquisition, la détention, la mise en valeur, la location et la gestion et la réalisation de tous immeubles pour compte propre, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra faire en outre toutes opérations, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

2. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante.

Résolution unique

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et modifie en conséquence l'article 4 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur nouvelle suivante:

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la détention, la mise en valeur, la location et la gestion et la réalisation de tous immeubles pour compte propre, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra faire en outre toutes opérations, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en français aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Jacob, C. Schoenahl, A. Leblon, B. Moutrier.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 70, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

J. Delvaux.

(072601.3/208/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FONDATION DU TRICENTENAIRE, A.s.b.l. - SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPEES, Association sans but lucratif.

Siège social: L-7228 Walferdange, 1, rue de la Gare.

L'association sans but lucratif, «FONDATION DU TRICENTENAIRE - SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPEES», ayant son siège social au 1, rue de la Gare, à L-7228 Helmsange, a été constituée en date du 8 juin 1979, statuts publiés au Mémorial C (Recueil Spécial des Sociétés et Associations), numéros 264 du 15 novembre 1979, p. 11692 - 11694, modifiés en date du 22 mars 1991, publiés au Mémorial C, numéro 38 du 3 février 1992, p. 1803 - 1804 et du 19 octobre 1999, publiés au Mémorial C, numéro 953 du 13 décembre 1999, p. 45725 - 45726 et en date du 20 décembre 2001, publiés au Mémorial C numéro 542 du 8 avril 2002, p. 25992 - 25993.

L'association a été reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal, en date du 14 janvier 2000.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

<i>Actif</i>			
	Brut	Correction de valeur	Net
C.I Actif Immobilisé			
Immobilisations corporelles	8.893.799,62	3.071.599,65	5.822.199,97
Total (I)	8.893.799,62	3.071.599,65	5.822.199,97
D. Actif circulant (II)			
Créances			2.114.800,56
Disponibilités			3.526.594,05
Total (II)			5.641.394,61
Total général (I+II)			11.463.594,58
<i>Passif</i>			
Fonds propres			
Fonds associatifs au 1 ^{er} janvier 2003			5.233.052,60
Résultat de l'exercice			1.855.663,07
			7.088.715,67
Subventions d'investissement			2.306.969,13
Total (I)			9.395.684,80
Dettes			
Dettes envers des établis. financiers			0,00
Subventions à recevoir			0,00
Assurance Dépendance			1.588.742,48
Fournisseurs et comptes rattachés			297.101,91
Comptes de régularisation			18.597,45
Dettes fiduciaire (livrets)			163.467,94
Total (II)			2.067.909,78
Total général (I+II)			11.463.594,58

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE
1^{ER} JANVIER - 31 DECEMBRE 2003

PRODUITS D'EXPLOITATION	EUR
Prestations de services (Hôtellerie, hébergement)	6.312.275,80
Subventions d'exploitation.	2.756.555,32
Q-p. subventions d'investissement	131.042,32
Cotisations, dons, autres recettes	1.274.663,00
Autres produits	2,64
Total I.	10.474.539,08
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats matières premières	86.708,02
Achats d'approvisionnements	162.706,71
Achats non stockés	167.376,07
Services extérieurs.	239.735,39
Autres charges externes	222.386,58
Impôts et taxes.	2.006,46
Rémunération du Personnel	3.563.990,73
Charges sociales.	473.754,51
Autres charges	15.527,97
Dotations aux amortissements	492.068,08
Total II	5.426.260,52
Résultat d'exploitation (I) - (II)	5.048.278,56
Produits financiers (III):	28.704,00
Charges financières (IV):	8.136,98
Charges exceptionnelles (V):	3.213.182,51
Produits exercices antér. (VI):	0,00
Bénéfice (I-II+III-IV-V+VI)	1.855.663,07

BUDGET 2004

<i>Dépenses</i>	EUR
Achats (matières premières, approv. non stockés)	400.000,00
Autres charges externes	325.000,00
Impôts et taxes.	2.800,00
Rémunérations du personnel + charges sociales	4.250.000,00
Bénéfice	64.363,60
	5.042.163,60
<i>Recettes</i>	EUR
Prestations de services	3.300.000,00
Subventions	1.485.663,60
Cotisations, dons, autres recettes.	250.000,00
Autres produits, produits financiers	6.500,00
	5.042.163,60

Walferdange, le 31 décembre 2003.

J. Heirendt
Trésorier

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur le Vicaire général Mathias Schiltz, président,
Madame Marie-Anne Rodesch-Hengesch, vice-présidente,
Monsieur Marcel Michels, vice-président,
Monsieur Justin Heirendt, trésorier,
Sr Jeanne Leyder, administrateur délégué,
Madame Chantal Lies, membre,
Monsieur le Docteur Georges Majerus, membre,
Monsieur l'abbé Georges Hellinghausen, membre,
Monsieur Edouard Simon, membre.

Walferdange, le 29 juin 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06531. – Reçu 97 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

SONIVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 14, rue Xavier Brasseur.
R. C. Luxembourg B 89.262.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SONIVALUX S.A. avec siège social à Livange, Zone Industrielle «le 2000», inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 89.262, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 10 septembre 2002, publié au Mémorial Recueil C n° 1622 en date du 12 novembre 2002.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Gabriel Graff, gérant de société, demeurant à Yutz,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier Differdange, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Transfert du siège social de la société de Livange à Esch-sur-Alzette, modification de l'article deux, premier alinéa des statuts et fixation du siège social.

II.- Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Livange à Esch-sur-Alzette et de modifier par conséquent l'article 2 des statuts premier alinéa qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

(le reste sans changement).

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-4040 Esch-sur-Alzette, 14, rue Xavier Brasseur.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à quatre cent euros (400,- euros).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Graff, A. Muhovic, O. Differdange, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2004, vol. 900, fol. 29, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Esch-sur-Alzette, le 24 août 2004.

Pour copie conforme

A. Biel

Notaire

(071267.3/203/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SONIVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 14, rue Xavier Brasseur.
R. C. Luxembourg B 89.262.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(071269.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SINEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 98.067.

Le Conseil d'Administration réuni en date du 27 août 2004 constate que les actionnaires, détenteurs de 310 actions de 100,- euros chacune et libérées pour 25.000,- euros, ont versé ce jour la somme de 6.000,- euros à la société, étant par conséquent le capital totalement libéré.

Luxembourg, le 30 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072230.3/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

SEREA, Société Anonyme.**Capital social: 31.000,- EUR.**

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 61.064.

Assemblée Générale Annuelle du 12 juillet 2004

La séance est ouverte à 18.00 heures au siège social de la société anonyme SEREA situé 1, rue de l'église à Peppange.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Philippe Kazenas, demeurant à F-54150 Mairy, 21 Bis Grand'Rue. Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Grandsire Frida, demeurant à F-57220 Northen, 7, rue de la Passerelle. L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Yannick Docq, demeurant à F-54000 Nancy, 37, boulevard d'Haussonville.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés. Ladite liste de présence, dressée par les membres du bureau, demeurera annexée au présent procès-verbal.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau.

Monsieur le Président déclare ce qui suit:

I. - Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2003.

2) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003 et affectation du résultat.

3) Décharges aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

4) Renouvellement des mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes.

5) Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et a pris, chaque fois séparément et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Après lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2003, l'assemblée générale décide d'approuver les comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2003, soit un bénéfice net de 24.893,72 EUR pour sa totalité en autres réserves.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder décharge pleine et entière à Madame Grandsire Frida et à Messieurs Yannick Docq et Philippe Kazenas, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions d'administrateurs pour leur mandat de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder décharge pleine et entière à Monsieur Thierry Grun de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions de Commissaire aux comptes pour son mandat de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs actuels à savoir, Madame Grandsire Frida et Messieurs Yannick Docq et Philippe Kazenas, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2010.

L'Assemblée générale renouvelle le mandat de Monsieur Thierry Grun en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2010.

Sixième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée à 20.30 heures. Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance, lequel est signé par les membres du bureau et les actionnaires ou mandataires qui en expriment le désir.

P. Kazenas / Y. Docq / F. Grandsire

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06336. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071834.3/000/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

QUINCAILLERIE ROLLMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 7, rue de la Montagne.

R. C. Diekirch B 5.442.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902886.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

CSI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 75.751.

In the year two thousand and four, on fifth day of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, who will remain depository of the present minutes.

There appeared:

CLAIRE'S HOLDING, GmbH, a company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered address at Rhyпарк/Reinweg 4, 8200 Neuhausen/Schaffhausen, Switzerland, here represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on July 30, 2004.

Said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of CSI LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 75.751, incorporated pursuant to a deed of Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, on 3 May 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 6 September 2000, number 636 (the «Company»).

The articles of association have been modified for the last time pursuant to a deed of the Notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, on 12 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 27 January 2004, number 106.

The appearing party, representing the whole corporate capital, took the following resolutions:

First resolution

The sole member resolves to amend the English version of Paragraph 4 of Article 12 of the Articles of Association in order to modify the signature powers of the manager(s) of the Company through the introduction of a joint signature power of any two members of the board of managers in order to bind the Company, in case of several managers.

Second resolution

The sole member subsequently resolves to amend Paragraph 4 of Article 12 of the Articles of association of the Company which shall read as follows:

«**Art. 12, §4.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.»

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that this deed is worded in English followed by a German translation; upon the request of the appearing person and in case of divergence between the English and the German texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, said person signed together with Us, the notary, this deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre zweitausendvier, den fünften August.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg, handelnd in Vertretung seines Kollegen Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg, momentan abwesend, welcher die gegenwärtige Urkunde verwahren wird.

Ist erschienen:

CLAIRE'S HOLDING, GmbH, eine Gesellschaft gegründet nach schweizerischem Recht, mit Gesellschaftssitz in c/o Wirtschaftsförderung des Kantons Schaffhausen, Gewerbestrasse 8, CH-8212, Neuhausen, Schweiz,

hier vertreten durch Herrn Jean-Marc Ueberecken, LL.M., wohnhaft in Luxemburg,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 30. July 2004.

Vorerwähnte Vollmacht bleibt nach ne varietur paraphieren durch den Erschienenen und den amtierenden Notar, vorliegender Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Erschienene ist alleiniger Anteilseigner von CSI LUXEMBOURG, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister zu Luxemburg unter der Sektion B, Nummer 75.751, gegründet durch notarielle Urkunde des Notars Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg, vom 3. Mai 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, am 6. September 2000, Nummer 636 (die «Gesellschaft»).

Die Satzung ist zum letzten Mal am 12. Dezember 2003 abgeändert worden, durch notarielle Urkunde des Notars André-Jean-Joseph Schwachtgen, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, am 27. Januar 2004, Nummer 106.

Der Erschienene, welcher das ganze Gesellschaftskapital vertritt, hat die folgenden Beschlüsse getroffen:

Erster Beschluß

Der alleinige Anteilseigner beschließt die englische Fassung des Paragraphen 4 von Artikel 12 der Gesellschaftssatzung anzupassen, um eine gemeinsame Unterschrift von je zwei Mitgliedern des Geschäftsführerrates einzufügen um die Gesellschaft zu verpflichten, für den Fall, dass mehrere Geschäftsführer bestellt sind.

Zweiter Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt infolge des vorherigen Beschlusses, Artikel 12 §4 der Satzung der Gesellschaft abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 12, §4.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.»

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, welcher Englisch spricht und versteht, stellt hiermit fest, daß die vorliegende Urkunde auf Englisch geschrieben wurde mit einer deutschen Übersetzung; nach Aufforderung des Erschienenen und im Fall von Unterschieden zwischen dem englischen und dem deutschen Text wird der englische Text vorwiegen.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat dieser mit dem amtierenden Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J.-M. Ueberecken, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, vol. 144S, fol. 78, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

A. Schwachtgen.

(071102.3/230/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

CSI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 75.751.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1009 du 5 août 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(071104.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

R-CARRIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 101.858.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 août 2004, réf. DSO-AT00137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902872.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

NETHave INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 102.643.

STATUTES

In the year two thousand four, on the nineteenth day of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

NETHave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l, having its registered office at L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

Hereby represented by Mr Bertrand Moupfouma, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 11.2 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may (i) grant, extend or otherwise make available or provide to any affiliated or related group companies any advance, credit facility, loan or other form of credit or financial accommodation (including, without limitation, any guarantee, indemnity or other form of assurance to third parties in respect of any indebtedness, liabilities or obligations of such company to third parties), and (ii) invest by way of debt (or the purchase of debt) in any manner whatsoever in any such company (including, without limitation, purchase or otherwise acquire any negotiable or non-negotiable instrument, bond, debenture, note or other debt obligation issued by such company or any loan, whether secured or unsecured, made by any other person to such company and the security therefore) (iii) to hold shares or other investments in any form whatsoever in any companies, whether domestic or foreign, and (iv) to carry on any other business and do such other acts which may seem capable of being conveniently carried on in connection with any of these objects, or calculated, directly or indirectly to enhance the value of, or facilitate the realization of or render profitable any of the property or rights of the Company and to do all such things as are incidental or conducive to the attainment of any of these objects.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law and does not fall in the scope of the holding company law of 31st July 1929.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination NETHave INVESTMENTS II, S.à r.l.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares.**6.1 - Share capital**

The Company's corporate capital is fixed at of EUR 15,000.- (fifteen thousand euros) represented by 500 (five hundred) shares («parts sociales») of 30.- EUR (thirty euros) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with Article 8 of these Articles and within the limits provided for by Article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 - Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of shares

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.6 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Management.**7.1 - Appointment and removal**

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders and may be revoked ad nutum by the same.

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 7.3 shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 30th of the month of June, at 4. p.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.

11.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2004.

11.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set up in accordance with Article 200.

Art. 12. Distribution of profits. The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe for the 500 (five hundred) shares and to pay them-up fully by contribution in kind by contribution in kind of 1/3 (one third) part of the undivided A1-share number 16 of a par value of EUR 45,637.- (forty-five thousand six hundred thirty-seven euros) each, representing 4.71% of the shares of the company NETHave HOLDING B.V., a company existing under the laws of the Netherlands, having its registered office in Utrecht, and its business office at Huizerstraatweg 111, 1411 GM Naarden, Netherlands.

It results from a certificate dated on the 18 August 2004 by the management of NETHave HOLDING B.V., at 18 August 2004, that:

- NETHave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l. is the owner of 1/3 (one third) part of the undivided A1-share number 16 of NETHave HOLDING B.V, being 4.71% of the company's total share capital;
- such shares are fully paid-up;

- NEThave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l. is the entity solely entitled to the shares and possessing the power to dispose of the shares;

- none of the shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the shares and none of the shares are subject to any attachment;

- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;

- according to the Dutch law and the articles of association of the company, such shares are freely transferable;

- all formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in Netherlands, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;

- on 19 August 2004 the 1/3 (one third) part of the undivided A1-share number 16 of NEThave HOLDING B.V to be contributed are worth EUR 15,000.- (fifteen thousand euros), this estimation being based on generally accepted accountancy principles;

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The surplus between the nominal value of the shares issued and the value of the contribution in kind, if any will be transferred to a share premium account.

Estimate of costs

For the purposes of the registration, the contribution in kind is valued at 15,000 Euros (fifteen thousand euros).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

1. The Company will be administered by the following managers:

* Frank Bergman, companies director, born in Rotterdam, The Netherlands, on 22 April 1961, residing professionally at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;

* John Dercksen, companies director, born in Zevenaar, The Netherlands, on 12 December 1962, residing professionally at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;

* Theo van den Berghe, companies director, born in Velsen, The Netherlands, on 9 February 1965, residing professionally at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;

2. The registered office of the Company shall be established at L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille et quatre, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

* NEThave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

Ici représenté par M^e Bertrand Moupfouma avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut (i) accorder, étendre ou autrement mettre à disposition, ou fournir aux sociétés affiliées ou liées au groupe toutes avances, facilités de crédit, prêts ou autres formes de crédit ou soutien financier (y inclus, sans limitation, toute garantie, indemnité ou autre forme de sûreté à une tierce partie concernant les dettes, responsabilités ou obligations de ces sociétés à l'égard d'une partie tierce) et (ii) d'investir par le moyen de dettes (ou l'achat de dettes) de quelque manière que ce soit dans une telle société (y inclus, sans limite, acheter ou autrement acquérir tout instrument négociable ou non négociable, obligation, titre d'emprunts, bons de caisse et autres valeurs émises par une telle société

ou un prêt, garanti ou non, fait par une autre personne à une telle société et la garantie y relative) (iii) de détenir des actions ou autres investissements peu importe la forme dans toutes sociétés, qu'elles soient domestiques ou étrangères, et (iv) d'effectuer toute autre activité et d'effectuer les autres actes qui semblent capables d'être effectués convenablement en rapport avec son objet, ou calculés, directement ou indirectement pour augmenter la valeur, ou faciliter la réalisation, ou rendre profitable une des propriétés ou droit de la Société et d'effectuer toutes les autres choses qui sont incidentes ou qui conduisent à l'achèvement d'un de ces objets.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

La Société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: NETHAVE INVESTMENTS II, S.à r.l.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à 15.000,- Euros (quinze mille euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 30,- Euros (trente euros), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des actions

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code civil.

6.6 - Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le Registre des Actionnaires conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management.

7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des gérants.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par «conference call» via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 30 du mois de juin, à 16.00 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.

11.1 - L'exercice social

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

11.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la Loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription

Les statuts ainsi établis, la partie qui a comparu déclare souscrire les 500 parts sociales et les libérer entièrement par apport en nature de 1/3 (un tiers) de l'action indivise A-1 numéro 16 d'une valeur nominale de EUR 15.000 (quinze mille euros), représentant 4,71% des parts sociales de la société NETHave HOLDING B.V, une société de droit Néerlandais, et ayant son siège social à Utrecht et son bureau d'affaires à Huizerstraatweg 111, 1411 GM Naarden Les Pays Bas.

Il résulte d'un certificat par la gérance de la société NETHave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., que:

- NETHave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l. est propriétaire de 1/3 (un tiers) de l'action indivise A1 numéro 16 de NETHave HOLDING B.V soit 4,71 % du capital social total.

- les actions apportées sont entièrement libérées;

- NETHave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l. est le seul ayant droit sur ces actions et ayant les pouvoirs d'en disposer;

- aucune de ces actions n'est grevée de gage ou d'usufruit, qu'il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou usufruit et qu'aucune des actions n'est sujette à saisie;

- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;

- selon la loi Néerlandaise et les statuts de la société, ces actions sont librement transmissibles.

- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des actions de la société, requises aux Pays Bas, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.

- en date du 19 Août 2004, le tiers de l'action A-1 numéro 16 de NETHave HOLDING B.V à apporter a une valeur de EUR 15.000,- (quinze mille euros) cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés.

La différence entre la valeur nominale des parts sociales émises et la valeur de l'apport en nature sera, le cas échéant, portée à un compte de prime d'émission.

Ce certificat, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à 15.000 Euros (quinze mille euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille huit cents Euro.

Résolutions de l'associé unique

1. La Société est administrée par les gérants suivants:

* Frank Bergman, administrateur de sociétés, né à Rotterdam, Les Pays-Bas, le 22 avril 1961, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;

* John Dercksen, administrateur de sociétés, né à Zevenaar, Les Pays-Bas, le 12 décembre 1962, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;

* Theo van den Berghe, administrateur de sociétés, né à Velsen, Les Pays-Bas, le 9 février 1965, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi à L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Moupfouma, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, vol. 21CS, fol. 86, case 7. – Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

J. Elvinger.

(072472.3/211/428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

CARSHOP INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9390 Reisdorf, 44, route de la Sûre.

H. R. Luxemburg B 102.575.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den sechzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz in Diekirch.

Sind erschienen:

1. Herr Uwe Reis, Geschäftsmann, geboren am 6. Juni 1964 in Trier, wohnhaft in D-54294 Trier, Wilhelm Deuserstrasse, 9;

2. Dame Viviane Schmidt, ohne Beruf, geboren am 18. Oktober 1950 in Luxemburg, wohnhaft in L-1862 Luxemburg, 15, rue Arthur Knaff.

Diese Erschienenen, handelnd in ihren vorerwähnten Eigenschaften, ersuchen den Notar wie folgt die Satzungen einer Aktiengesellschaft zu beurkunden:

Kapitel I. Benennung, Sitz, Gesellschaftszweck, Dauer**Art. 1.** Unter der Bezeichnung CARSHOP INTERNATIONAL S.A. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Reisdorf.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg, als auch im Ausland errichtet werden. Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Maßnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes luxemburgisch bleibt. Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Gesellschaft ist gegründet für eine unbestimmte Dauer.**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist der Kauf und Verkauf, der Import und Export von Gebrauchts- oder Neuwagen.

Die Gesellschaft kann sämtliche Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Kapitel II. Gesellschaftskapital, Aktien**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf einunddreißigtausend (31.000,-) Euro, eingeteilt in einhundert (100) Aktien zu je dreihundertzehn (310,-) Euro.

Nach Wahl ihrer Besitzer können die Aktien in einzelne Aktien darstellende Zertifikate, oder in Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

Kapitel III. Verwaltung, Übertragung**Art. 6.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen Verwaltungsrat von mindestens 3 Mitgliedern, welche Aktionäre der Gesellschaft sind oder nicht. Sie werden ernannt für eine sechs Jahre nicht überschreitende Amtszeit, durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche dieselben zu jeder Zeit abberufen kann.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates frei, so können die verbleibenden Mitglieder zusammen mit den Kommissaren das frei gewordene Amt vorläufig besetzen.

Art. 7. Der Verwaltungsrat bestellt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden der von der Generalversammlung gewählt wird. Im Falle der Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgaben. Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlußfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann. Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegrafisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben, Telegramme und Telefaxe müssen schriftlich bestätigt werden. Ein schriftlich gefaßter Beschluss der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam, wie ein anläßlich einer Verwaltungsratsitzung gefaßter Beschluß.

Art. 8. Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben. Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.**Art. 9.** Der Verwaltungsrat ist mit den weitestgehenden Vollmachten versehen, um alle, mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängenden Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen.

Sämtliche Handlungen, welche nicht durch das Gesetz oder durch gegenwärtige Satzung ausdrücklich der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Art. 10. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern oder Dritten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung übertragen. Die Übertragung an ein Mitglied des Verwaltungsrates bedarf der vorhergehenden Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Art. 11. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die in der nachfolgenden Generalversammlung gefassten Beschlüsse.

Art. 12. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannten Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt. Die Dauer der Amtszeit der Kommissare wird von der Generalversammlung festgelegt, sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Kapitel IV. Generalversammlung

Art. 13. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäß den Bestimmungen des Gesetzes. Sollten die Aktionäre nicht bekannt sein, erfolgt die Einberufung durch Veröffentlichung im Mémorial und in den geeigneten Tageszeitungen nach den gesetzlichen Bestimmungen.

Art. 14. Die jährliche Generalversammlung findet statt an jedem zweiten Mittwoch des Monats Juli um fünfzehn Uhr nachmittags im Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag verschoben.

Art. 15. Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine außerordentliche Generalversammlung einberufen. Sie muß einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens zwanzig Prozent (20%) des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

Art. 16. Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme.

Kapitel V. Geschäftsjahr, Verteilung des Reingewinnes

Art. 17. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, welches beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2004. Der Verwaltungsrat erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung. Der Verwaltungsrat legt den Kommissaren die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung vor.

Art. 18. Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Reingewinn werden fünf Prozent (5%) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt; diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals darstellt. Mit Zustimmung des Kommissars und unter Beachtung der diesbezüglichen Vorschriften kann der Verwaltungsrat Zwischendividenden ausschütten. Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitalbildung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Kapitel VI. Auflösung, Liquidation

Art. 19. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefaßt werden muß, wie die Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütung ernannt werden.

Kapitel VII. Allgemeines

Art. 20. Der unterzeichnete Notar bescheinigt dass die Bedingungen des Artikels 26 des Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Zeichnung der Aktien

Nachdem die Satzung wie hiavor festgesetzt wurde, haben die Erschienenen erklärt, daß das gesamte Kapital wie folgt gezeichnet wurde:

1. Herr Uwe Reis, vorgeannt, fünfzig Aktien	50
2. Dame Viviane Schmidt, vorgeannt, fünfzig Aktien	50
Total: einhundert Aktien	100

Sämtliche Aktien wurden zu einhundert Prozent (100%) in bar einbezahlt, sodass der Gesellschaft ab heute die Summe von einunddreissigtausend (31.000,-) Euro zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

Gemäß dem Gesetz vom 11. August 1998, erklären die Parteien ausdrücklich, daß sie die wirklichen Nutzniesser der gegenwärtigen Operation sind und die Gelder, Güter und Rechte weder vom Drogenhandel noch von einer der Straftaten welche im Artikel 506-1 des luxemburgischen Strafgesetzbuches vorgesehen sind herrücken.

Feststellung

Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall, wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter irgendwelcher Form, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit der Gründung erwachsen oder ihr auferlegt werden, beträgt ungefähr tausendzweihundertfünfzig (1.250,-) Euro.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf 3; diejenige der Kommissare wird festgesetzt auf einen.
2. Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:
 - 1) Herr Uwe Reis, Geschäftsmann, geboren am 6. Juni 1946 in Trier, wohnhaft in D-54294 Trier, Wilhelm Deuserstrasse, 9.
 - 2) Dame Viviane Schmidt, ohne Beruf, geboren am 18. Oktober 1950 in Luxemburg, wohnhaft in L-1862 Luxemburg, 15, rue Arthur Knaff.
 - 3) Fräulein Tanja Lauterbour, Privatbeamtin, geboren am 7. September 1973 in Klerf, wohnhaft in L-6450 Echternach, 98, route de Luxembourg.
3. Die Generalversammlung bestimmt zu Vorsitzenden des Verwaltungsrates für die Dauer von 6 Jahren:
 - Herr Uwe Reis, vorgenannt.
4. Die Generalversammlung bestimmt, daß die Gesellschaft vertreten wird, durch die Unterschrift eines der Verwaltungsratsmitglieder.
5. Zum Kommissar wird ernannt für die Dauer von sechs Jahren:
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung ACOGEST, S.à r.l., mit Sitz in L-5885 Howald, 237, route de Thionville.
6. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9390 Reisdorf, 44, route de la Sûre.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Diekirch, in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Reis, V. Schmidt, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 19 juillet 2004, vol. 614, fol. 35, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 août 2004.

F. Unsen.

(902890.3/234/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

INVESTCORP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 24.708.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue extraordinairement au siège social en date du 7 mai 2004

- Les rapports des administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour l'exercice financier prenant fin au 30 juin 2003 sont approuvés.

- L'assemblée approuve le bilan et les comptes de pertes et profits à la date du 30 juin 2003. Le bénéfice de l'exercice prenant fin au 30 juin 2003 s'élève à USD 16.483.347,-. En prenant en compte les bénéfices des exercices reportés d'un montant de USD 1.190.028,- et les autres réserves distribuables de la société, les dividendes suivants sont approuvés et confirmés pour l'exercice financier prenant fin au 30 juin 2003:

- Un dividende intermédiaire de USD 20.000.000,- distribué au pro rata des actionnaires privilégiés;
- Un dividende de USD 10.000.000,- distribué au pro rata des actionnaires privilégiés de Série A;
- Un dividende global de USD 37.118.950,- sur les actions ordinaires émises par la société, à distribuer au pro rata des actionnaires ordinaires.

- L'assemblée approuve l'attribution de USD 7.513.437,73 du bénéfice net de la société généré durant l'exercice prenant fin au 30 juin 2003 à la réserve requise par la Loi, et décide de reporter le reste des bénéfices aux résultats de l'exercice suivant.

- Par vote spécial, les administrateurs et le Commissaire aux Comptes sont déchargés respectivement de l'exécution de leur mandat au 30 juin 2003.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06050. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071148.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.165.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the twenty-sixth of August.
Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EUROPEAN E-COMMERCE FUND, registered under number LP6458, with registered office at 5, Princes Gate, London SW 71 QJ,

here represented by Mr Gilles du Roy, private employee, with professional address at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in London, on August 23, 2004.

Such proxy, after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A. R. C. B Number 73.165, was incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, dated November 24, 1999, published in the Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations number 126 of February 8, 2000.

- The corporate share capital of the company is set at thirty-one thousand (31,000.-) euro, divided into three thousand one hundred (3,100) shares with a par value of ten (10.-) euro each, entirely subscribed and fully paid-in;

- The appearing party has become the owner of all the shares of the company EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A.;

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the company EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A.; with immediate effect;

- The appearing party declares that it has knowledge of the Articles of Incorporation of the company and that it is fully aware of the financial situation of the company;

The appearing party as liquidator of the company EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A. declares that the activity of the company has ceased, that the known liabilities of the said company have been paid or fully provided for and that the sole shareholder is vested with all the assets and that he hereby expressly declares that he will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the company before any payment to himself; consequently the liquidation of the company is deemed to have been carried out and completed;

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date;

- The books and records of the dissolved company shall be kept for five years in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares which has been immediately cancelled.

Upon these facts the notary stated that the company EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A. was dissolved.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the day and year hereinbefore mentioned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing party, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-six août.

Par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROPEAN E-COMMERCE FUND, enregistrée sous le numéro LP6458, avec siège social au 5, Princes Gate, Londres SW 71 QJ,

ici représentée par Monsieur Gilles du Roy, employé privé, avec adresse professionnelle au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 23 août 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La société anonyme EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A., R. C. B numéro 73.165, fut constituée par acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 24 novembre 1999, publié au Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 126 du 8 février 2000;

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille (31.000,-) euros divisé en trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées;

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A. avec effet immédiat;

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. du Roy, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, vol. 144S, fol. 97, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(072507.3/230/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

AVAYA LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 80.572.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 19 mai 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 19 mai 2004 que:

1. Les comptes annuels pour l'exercice clos au 30 septembre 2003 ont été approuvés.

2. Les gérants ont obtenu décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs fonctions dans le cadre de l'exercice écoulé et ont vu leur mandat respectif reconduit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

3. Le montant de EUR 23.167,11 correspondant à la différence entre le montant du dividende intérimaire déclaré et payé le 20 décembre 2002 et les profits du 30 septembre 2003 sera remboursé via la diminution du compte de la prime d'émission.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071222.3/280/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

AVAYA LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 80.572.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 19 mai 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 19 mai 2004 qu'un dividende intérimaire d'un montant de 2.750.000.- Euros a été payé en USD au taux de change EUR/USD du 18 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071224.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

RESTAURANT BENELUX PIZZERIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 27, place du Marché.
R. C. Luxembourg B 94.313.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 août 2004, réf. DSO-AT00138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902873.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

TAMERLAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.438.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071035.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

TAMERLAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.438.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une durée venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071066.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

FREIBURG CAPITAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 74.389.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 août 2004

L'assemblée accepte la démission de Madame Susanne Dünser, Monsieur Urs Leiser et Monsieur Rolf Schmid de leurs fonctions d'administrateurs, leur donne décharge de leur mandat et les remercie de leur action au sein de la société durant ces dernières années.

L'assemblée appelle aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- Madame Denise Vervaeet, employée privée, 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

dont les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071045.3/506/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BEVERAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 55.763.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071038.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BEVERAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 55.763.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071053.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BOMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 4, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 76.411.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2004

1. Sont élus administrateurs pour une période d'un an:
 - Monsieur Luc Bresseleers, demeurant à B-2930 Brasschaat,
 - Monsieur Marc Bresseleers, demeurant à B-2320 Hoogstraten,
 - Monsieur Robin de Wolf, demeurant à B-2990 Wuustwezel,
 - Monsieur Konstantijn Wildiers, demeurant à B-2640 Mortsel,
 - Monsieur John Eischen, demeurant à L-6180 Gonderange,
 - Monsieur Paul Olinger, demeurant à L-5740 Filsdorf,
 - Monsieur Dominique Laval, demeurant à L-1899 Kockelscheuer.
2. Sont élus administrateurs-délégués pour une période d'un an:
 - Monsieur Paul Olinger, demeurant à L-5740 Filsdorf,
 - Monsieur Robin de Wolf, demeurant à B-2990 Wuustwezel.
3. Est élu directeur pour une période d'un an:
 - Monsieur Antoine Caetano, demeurant à L-5255 Sandweiler.
4. Est nommé commissaire pour une durée d'un an:
 - FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS.

Le mandat des administrateurs, administrateurs-délégués, directeur et celui du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2005 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux / Réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071631.3/592/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ALSTRAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 80.306.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071042.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ALSTRAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 80.306.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Guy De Clercq, Monsieur Michel Palu, Monsieur Pierre Castel et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071047.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

STATION COENJAERTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6490 Echternach, 42, rue de Wasserbillig.
R. C. Diekirch B 5.463.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 août 2004, réf. DSO-AT00140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902875.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

C+INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 92.342.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire du 18 mai 2004

3. L'Assemblée constate que plus de la moitié du capital social est absorbée par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

5. Le mandat de Commissaire aux Comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de la société HRT REVISION, S.à r.l., pour une période de quatre ans. Le mandat du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071183.3/565/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

G. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 19.970.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071041.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

G. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 19.970.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Pierre Schill, Madame Denise Vervaeet et Madame Joëlle Lietz, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071048.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MORSUM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 87.249.

Enregistrée à Luxembourg le 3 mai 2002, vol. 11CS, fol. 89, case 7.

Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, welche am Sitz der Gesellschaft zu Luxemburg, 2, rue de l'Eau am Mittwoch, dem 12. Mai 2004, abgehalten wurde

Die Versammlung wird um 10.30 Uhr von

Herrn Thomas Köhler

der von der Versammlung als Versammlungsleiter bestimmt wurde, eröffnet.

Die Versammlung benennt zum Schriftführer

Herrn Paul Sonntag.

Die Versammlung beruft zum Stimmzähler

Herrn Jean Kaiser.

Der Versammlungsleiter erklärt:

I) Die heute stattfindende Ordentliche Generalversammlung der MORSUM, Société Anonyme Holding, ist auf Beschluss des Verwaltungsrates einberufen worden, um über nachfolgende Tagesordnung zu beschliessen:

1. Bericht des Verwaltungsrates über das Geschäftsjahr 2003 mit dem Bericht des Rechnungskommissars.
2. Genehmigung des festgestellten Jahresabschlusses 2003.
3. Beschlussfassung über das Jahresergebnis 2003.
4. Entlastung des Verwaltungsrates und des Rechnungskommissars für das Geschäftsjahr 2003.
5. Neuwahl des Verwaltungsrates.
6. Neuwahl des Rechnungskommissars.
7. Verschiedenes.

II) Das Gesellschaftskapital ist in voller Höhe vertreten, so dass von besonderen Einberufungen abgesehen werden konnte. Die anwesenden und vertretenen Gesellschafter erklären, dass sie satzungsgemäss zu dieser Versammlung geladen worden sind, dass sie vor deren Beginn Kenntnis von der Tagesordnung erhalten haben und dass sie somit bereit sind, über alle Punkte der Tagesordnung zu beschliessen.

III) Die anwesenden oder vertretenen Gesellschafter sowie die von ihnen vertretenen Aktien sind auf einer Präsenzliste angeführt. Diese wird, nachdem sie von den anwesenden Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter und den Mitgliedern des Büros der Versammlung unterzeichnet worden ist, diesem Protokoll als Bestandteil hinzugefügt.

IV) Da aus dieser Präsenzliste hervorgeht, dass das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist, ist die Ordentliche Generalversammlung formgerecht zusammengetreten und ermächtigt, über alle Punkte der Tagesordnung abzustimmen.

Die Versammlung überprüft jeden Punkt dieser Erklärung und bestätigt dessen Richtigkeit.

Beschlussfassung

Die Versammlung geht alsdann zur Erledigung der Tagesordnung über.

Nach vorheriger Diskussion werden einstimmig folgende Beschlüsse gefasst.

1. Den Berichten des Verwaltungsrates und des Rechnungskommissars über das Geschäftsjahr 2003 wird zugestimmt.
2. Dem festgestellten Jahresabschluss der MORSUM, Société Anonyme Holding, per 31. Dezember 2003 wird zugestimmt. Der Gewinn für das Geschäftsjahr 2003 beträgt EUR 2.014.225,84.
3. Es wird beschlossen, den Gewinn des Geschäftsjahres wie folgt zu verwenden:

Verrechnung mit Verlustvortrag	7.151,36 EUR
Zuführung zur gesetzlichen Rücklage	101.000,00 EUR
auf Gewinnvortrag	1.906.074,48 EUR

4. Dem Verwaltungsrat und dem Rechnungskommissar werden Entlastung erteilt.

5. Neuwahl des Verwaltungsrates. Die Mandate der Herren Thomas Köhler, Jean Kaiser und Paul Sonntag als Verwaltungsratsmitglieder werden um 3 Jahre verlängert. Sie enden mit der Generalversammlung im Jahre 2007.

Die Herren nehmen die Wahl an.

6. Neuwahl des Rechnungskommissars. Das Mandat der PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., als Rechnungskommissar wird um 3 Jahre verlängert. Es endet mit der Generalversammlung im Jahre 2007.

Nach Erledigung der Punkte der Tagesordnung wird die Versammlung um 11.00 Uhr beendet.

T. Köhler / P. Sonntag / J. Kaiser.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05632. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071173.3/000/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

H.T.V., HANDELS- UND TRANSPORTVERBUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6412 Echternach, Alferweiher.

R. C. Luxembourg B 93.332.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902878.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

DUWO AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 27.779.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071037.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DUWO AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 27.779.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 14 mai 2004

Le mandat du gérant, Monsieur Romain Wolff, maître mécanicien d'autos, rue des Champs, L-5692 Elvange, est reconduit pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071054.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

D.F. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.663.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071040.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

D.F. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.663.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Pierre Schill, Monsieur Guy De Clercq, Monsieur Michel Palu et Monsieur Jean-Claude Palu, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071049.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BF IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Centre Thill.
R. C. Luxembourg B 93.625.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902876.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

ESCATEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 90.481.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2004

- Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

- Les mandats des administrateurs M. Rolf Caspers et de M. Mark Donegan sont renouvelés.

- Les actionnaires acceptent la démission de M. Peter Dickinson en tant qu'administrateur et nomment en remplacement M. Vincent de Rycke, banquier, demeurant professionnellement à L-1115 Luxembourg.

- Les actionnaires acceptent la démission de THEMIS AUDIT LIMITED en tant que commissaire aux comptes et nomment en remplacement la société ELPERS & CO, S.à r.l., ayant son siège social à 11, bd. du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 statuant sur les comptes annuels de 2004.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071642.3/1463/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

INVEST RAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 80.328.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071039.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

INVEST RAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 80.328.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Guy De Clercq, Monsieur Michel Palu, Monsieur Pierre Castel et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06269. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(071052.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

LEAF ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.667.

Le bilan au 29 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour LEAF ASSET MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(071225.3/1126/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

LEAF ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.667.

En date du 30 juin 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé

- de payer le dividende suivant:

Bénéfice reporté de 2003	32.981,64 EUR	
Bénéfice de 2004	44.880,80 EUR	
Sous-total	77.862,44 EUR	
Dividende	72.000,00 EUR	(24,00 EUR par part)
Total	5.862,44 EUR	

- de réélire:

M. Michel Y. De Beaumont
AMERICAN EQUITIES OVERSEAS UK Ltd.
16, Old Bond Street
GB-London W1S 4PS
M. Erik H. Loudon
EHL INVEST SERVICES

Commercial Hous, Commercial Street
 St. Helier JE4 HYL
 Channel Islands
 M. Yves M. Tailleur
 CIE FINANCIERE OCCITANE
 39, rue Poussin
 F-75016 Paris
 M. R. Kurt Vogelsang
 AMADEU ADMINISTRATION AG
 Elisabethenstrasse 44
 CH-4010 Basel

en qualité d'Administrateur pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Pour LUXEMBOURG EUROPEAN AND AMERICAN FUND ASSET MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071207.3/1126/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BERNHEIM REAL ESTATE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 87.638.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06456, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour BERNHEIM REAL ESTATE (LUXEMBOURG) S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

Domiciliaire

Signature

(071189.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BERNHEIM REAL ESTATE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 87.638.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au 31, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg,
 le jeudi 27 mars 2003, à 11.30 heures*

...

L'Assemblée prend, chacune à l'unanimité, les résolutions suivantes:

...

4. Le mandat de Commissaire aux Comptes prenant fin à l'issue de la présente assemblée, est renommée Commissaire aux Comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., sise 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Le mandat de Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de 2005.

...

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071181.3/565/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BERNHEIM REAL ESTATE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 87.638.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le jeudi 27 mars 2003, à 11.30 heures

...

L'assemblée étant dûment constituée, elle peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège de la société à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

2. L'article 4 des statuts localisant la commune du siège de la société à Luxembourg reste inchangé.

...

Pour extrait conforme

A. De Coster

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071187.3/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

EQUIPROLUX, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.
R. C. Luxembourg B 96.781.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902877.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

BLUE MOUNTAIN GRANITES LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 102.568.

—
Il a été décidé lors de la réunion du conseil d'administration du 8 juin 2004 de la société BLUE MOUNTAIN GRANITES LIMITED ayant son siège social à E8 4AH Londres, 596, Kingsland Road, d'établir une succursale à Luxembourg, laquelle répondra aux caractéristiques suivantes:

1. Nom de la succursale:

BLUE MOUNTAIN GRANITES LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH

2. Adresse de la succursale

291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

3. Enseigne commerciale

BM GRANITES

4. Activités de la succursale

Intermédiaire et Import / Export de pierres naturelles dont le granit

5. Registre auprès duquel l'acte de la société a été établi et sous quel numéro

COMPANIES HOUSE CARDIFF numéro 4662848

6. Représentation de la société

Monsieur Dieter Simon, Director, a un pouvoir individuel de signature.

7. Représentation de la succursale

Monsieur Dieter Simon, Gérant, a un pouvoir individuel de signature.

8. Capital de Dotation

EUR 13.000,- (Treize mille euros)

9. Documents comptables

Etablis en français et en Allemand.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071044.3/727/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

IMMO KONNEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 2, Wasserwée.

R. C. Luxembourg B 99.002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902879.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

IMMOBILIERE BARTIMES-SCHILLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6310 Beaufort, 1, rue des Jardins.

R. C. Luxembourg B 101.432.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902880.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

MALERFACHBETRIEB CLEMENS, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6484 Echternach, 3, rue de la Sûre.

R. C. Diekirch B 4.605.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 août 2004, réf. DSO-AT00084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(902881.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2004.

MOLTECH INVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 29.008.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 7 juillet 2004

- le rapport des administrateurs et du commissaire aux comptes sont approuvés;
- les comptes annuels au 31 décembre 2003 sont approuvés à l'unanimité;
- par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi de 1915 telle que modifiée, l'assemblée décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 2003 dépassent plus de 75% du capital souscrit de la société;
- décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 2003;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Mme Karin Boeren-Cluwen, consultante, Snoeklaan 9, NL-2215 XC Voorhout, Pays-Bas;
- M. Vittorio de Nora, Administrateur de Sociétés, Sulgrave Manor, West Bay Street, Nassau, Bahamas;
- M. Marcel Jouby, «Expert Comptable Indépendant», c/o Stathof Building, Reaal 2A, 2350AA Leiderdorp, Pays-Bas.

Commissaire aux Comptes:

- M. Jac J. Lam, résidant c/o Stathof Building, Reaal 2A, 2350AA Leiderdorp, Pays-Bas.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071136.3/631/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

CORPORATE ADVISORY BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.539.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 1999 que:

1. La société FIDUCIAIRE PREMIER S.A. est révoquée de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat;

2. La société CORPORATE FINANCE BUSINESS LIMITED, ayant son siège social à The Lake Building, 1st Floor, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, est nommée commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes révoqué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071089.3/1035/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MONTEREY CAPITAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.247.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en date du 12 mai 2004 à Luxembourg que:

1. Monsieur Mark Fresson a démissionné de son mandat de gérant;

2. Monsieur Chris Barnes, né à Slough (Royaume-Uni), le 7 mai 1968, demeurant au 10, Park Vista, Londres, SE10 9LZ, Royaume-Uni est nommé gérant en remplacement du gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071093.3/1035/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ESSEVENTUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 53.658.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ajournée de la société en date du 13 août 2004

- le rapport des administrateurs et du commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité;
- les comptes au 31 décembre 2003 sont approuvés à l'unanimité;
- l'assemblée a décidé de renommer comme administrateurs et commissaire aux comptes:

- M. Giancarlo Bolgiani;
- Mme Magda Bolgiani;
- BEP MANAGEMENT B.V.

Commissaire aux comptes:

- COFES S.A., ayant son siège social au 10 Cours du Rive, C.P. 3096, 1211 Genève 3, Suisse.
- Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de 2004.

Luxembourg, le 13 août 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071145.3/631/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ESOFAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.086.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071036.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

HOLMBURY LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.925.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.814.

Suite aux décisions de l'Associé Unique du 2 août 2004, la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Michal Wittmann a été acceptée avec effet au 3 octobre 2002. Décharge pleine et entière lui a été accordée pour la période de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour HOLMBURY LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 1, S.à r.l.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071055.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BRÜCK ROHRVERBINDUNGEN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 39.711.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour la société

Signature

(071043.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DONIFIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 17, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 93.886.

Décision de l'associé unique

LE BON SAMARITAIN, A.s.b.l., avec siège social à L-2665 Luxembourg, 17 rue du Verger, associé unique de la société DONIFIX, S.à r.l.

ici valablement représentée par Madame Victoire Grosrenaud-Saoui, demeurant à L-4927 Hautcharage, 1 rue de Hivange, prend la décision de changer la gérante technique:

c'est-à-dire:

- La gérante technique sortante est Madame Fatima Elazhari, demeurant à L-2561 Luxembourg, 97 rue de Strasbourg

La nouvelle gérante technique est Madame Victoire Grosrenaud, demeurant à L-4927 Hautcharage, 1, rue de Hivange

Cette décision prend effet à la date du 26 août 2004

Fait pour valoir ce que de droit,

Luxembourg, le 26 août 2004.

Madame V. Grosrenaud-Saoui.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071288.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

FINANCIERE HOTELIERE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.048.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 juin 2004

Résolution unique

L'assemblée accepte la nomination en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat au 24 juin 2004 et jusqu'à l'assemblée générale statutaire devant se tenir en 2010, de :

- Nicolas Wargny, né le 10 novembre 1965, résident à 1, rue du midi, CH-1800 Vevey (Suisse).

Pour la société

A. Ritter

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071296.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SKYMAX TRAVEL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 95.397.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mai 2004

La démission de Monsieur Mohamed Alsaïd Abdelhamid Younes de ses fonctions d'administrateur est acceptée par les administrateurs restants. Il n'est pas prévu de pourvoir à son remplacement dans l'immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071046.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOEMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.069.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 juillet 2004

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Luca Checchinato décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 5 mars 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de quatre à trois et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

M. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

M. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

M. Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071169.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SUNLAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.035.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(071165.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOEMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.069.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(071167.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

WATERLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.039.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(071168.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

INVISTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 152.000.000,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 67.097.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions du Conseil de gérance de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG

Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071304.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

FERNANDES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3650 Kayl, 24, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 17.356.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Signature.

(071170.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

EUROREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 97.420.

Il résulte d'un courrier du 23 août 2004 adressé aux actionnaires et au conseil d'administration de la société que la société FIDUCIAIRE PREMIER S.A., démissionne du mandat de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIDUCIAIRE PREMIER S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05529. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071172.3/607/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SOLID PARTNERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 83.534.

Le contrat de domiciliation conclu avec FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. a pris fin avec effet au 7 mai 2004; le siège de la société n'est donc plus fixé au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg depuis cette date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05530. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071174.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ORGANDI IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 98.694.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

ORGANDI IMMOBILIERE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(071472.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

CEGECOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 2, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 45.445.

Le bilan au 22 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2004.

Signature.

(071652.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

C+INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 92.342.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT0645, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

(071185.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

FINANCIERE TIARA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.205.

Avec effet au 30 juillet 2004, Monsieur Jacques Claeys, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur B en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire
A. Galassi / J.P. Aversa

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071349.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

GREEN MED PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.028.

Avec effet au 30 juillet 2004, la Société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire
A. Galassi / J.P. Aversa

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071358.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 62.162.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A.

Signature / Signature
Administrateur/ Administrateur

(071475.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

KOSA FOREIGN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.913.394.500,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 100.563.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du gérant unique de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES
Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071342.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

KOSA GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 100.665.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du gérant unique de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES
Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071343.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

INTEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.509.

—
Le bilan au 31 octobre 2003 enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

INTEL HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(071480.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MEDWIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 95.986.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature
Un mandataire

(071641.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

53655

KOSA CAPITAL INVESTMENTS S.N.C., Société en nom collectif.

Capital social: EUR 387.705.800,-.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 100.607.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du gérant unique de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES
Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071340.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

KOSA CAPITAL (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 127.942.950,-.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 100.567.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du gérant unique de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES
Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071314.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

CETE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.590.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071654.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 520.812.025,-.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 99.193.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du gérant unique de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG, TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071311.3/556/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

53656

TVH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.458.

Avec effet au 27 juillet 2004, Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Benoît Frin, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A.,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.,
- Madame Marie-José Reyter.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Pour MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

M. Juncker / J. Claeys

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071353.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

**GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 75.032.

Les comptes annuels au 31 mars 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06596, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(071661.3/1122/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

CREDIT AGRICOLE FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 68.806.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 octobre 2002

En date du 25 octobre 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de prendre acte des démissions de Messieurs Patrick Zurstrassen et Bernard Simon-Barboux, respectivement en date des 18 décembre 2001 et 8 mars 2002.
- de ratifier les cooptations de M. Charles Hamer, en date du 7 février 2002 en remplacement de M. Patrick Zurstrassen, d'une part et de M. Beniamino Anselmi, en date du 6 mai 2002 en remplacement de M. Bernard Simon-Barboux, d'autre part.
- de nommer Messieurs Charles Hamer et Beniamino Anselmi, en qualité d'administrateurs.
- de reconduire le mandat de Messieurs Alain Massiera, Paul-Henri de La Porte du Theil, Bruno de Felcourt, Francis Candyftis, Bruno Calmettes, Etienne Clement, Michel Escalera, Gérard Griseti, Gilles Martinengo, Ian McEvatt, Saverio Perissinotto et Jean-François Pinçon en qualité d'administrateurs pour une durée d'un an, prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.
- de reconduire le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée d'un an, prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, réf. LSO-AM07984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071658.3/1024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

TNS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 95.878.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2004

- Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.
- Les mandats des administrateurs, M. Rolf Caspers et de M. Vincent de Rycke, et le commissaire aux comptes, la société ELPERS & CO, S.à r.l., sont renouvelés.
- Les actionnaires acceptent la démission de M. Peter Dickinson en tant qu'administrateur et nomment en remplacement M. Tom Verheyden, banquier, demeurant professionnellement à L-1115 Luxembourg.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 statuant sur les comptes annuels de 2004.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071648.3/1463/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

FINLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.097.

Avec effet au 30 juillet 2004, Monsieur Jacques Claeys, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071362.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

CAFE RESTAURANT WALDHAF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2712 Waldhof, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 43.467.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 août 2004.

Signature.

(071669.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.437.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(071606.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

FINEFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.862.

Avec effet au 30 juillet 2004, Monsieur Giampiero Aversa, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / J.P. Aversa

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05893. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071361.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

KoSa US INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.020.184.225,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 100.561.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions du gérant unique de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071315.3/556/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MINERAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 62.216.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature
Un mandataire

(071643.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.259.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Gérant
P. Cassells
Gérant

(071608.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

KOSA CANADA RECEIVABLES COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 100.689.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du Conseil de gérance de la Société prises en date du 19 août 2004, que le siège social de la Société est transféré au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2004.

Münsbach, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES

Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06425. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071310.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ProLogis ITALY X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 94.043.

—
Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 26 mai 2003 au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071482.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NEW DECORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 127, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 37.573.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 mars 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux, Réviseurs d'entreprise

Signatures

(071618.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

CONSOLIDATED LAMDA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 70.496.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(071742.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

LaSalle EURO GROWTH II SCA, Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.223.

In the year two thousand four, on the twenty second day of July.

Before Mr Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LaSalle EURO GROWTH II, S.à r.l., having its registered office in L1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, acting as general partner (gérant commandité) (the «General Partner») of LaSalle EURO GROWTH II SCA., having its registered office in 35, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg;

General Partner here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L1450 Luxembourg;

Pursuant to resolutions of the General Partner included in a meeting of the managers dated 6 July 2004.

The proxyholder appointed Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg, as secretary of the deed.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations as follows:

1.- The Company has been incorporated pursuant to a deed dated of 9 November 2001 published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 405 of 13 March 2002 and its Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed enacted on 14 June 2004 not yet published in the Mémorial C.

2.- The subscribed share capital (hereinafter, the «Subscribed Capital») of the Partnership is currently set at forty-four million seven hundred ninety-three thousand seven hundred thirty-four Euro (EUR 44,793,734) divided into:

- Nineteen million two hundred sixty-one thousand eighty-seven (19,261,087) Class A Ordinary Shares allocated to the Class A Shareholders,

- Three million one hundred twenty thousand two hundred eighty-two (3,120,282) Class B Ordinary Shares allocated to the Class B Shareholders,

- One (1) Class C Preference Share allocated to the Class C Shareholder,

- Fifteen thousand four hundred ninety-seven (15.497) Class D Unlimited Shareholder Shares allocated to the Unlimited Shareholder,

with a par value of two Euro (2 EUR) per share, all of which are fully paid up.

In addition to the issued share capital, issue premiums for a total amount of four million four hundred seventy-nine thousand five hundred fourteen Euro eighty cents (EUR 4,479,514.8) have been paid on the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Preference Shares and the Class D Unlimited Shares, whereof four million four hundred seventy-nine thousand three hundred seventy-three Euro forty cents (EUR 4,479,373.4) have been allocated to the legal reserve which consequently amounts to ten per cent of the subscribed share capital of the Company.

3.- Pursuant to Article 5 of the Articles of Association of the Company, the authorised share capital is set at five hundred million Euro (EUR 500,000,000) divided into one hundred twenty-five million (125,000,000) Class A Shares, one hundred twenty-four million nine hundred eighty-four thousand five hundred (124,984,500) Class B Shares, three (3) Class C Preference Shares and fifteen thousand four hundred ninety-seven (15.497) Class D Unlimited Shareholder Shares with a par value of two Euro (2 EUR) per Share.

The Manager is authorized, during a period ending on March 13, 2007, to increase in one or several times the corporate capital within the limits of the authorized capital.

4.- Through its resolution dated 6 July 2004 the General Partner approved the increase of the share capital of the Company and the waiver of the preferential subscription rights of the existing shareholders as well as the special report prepared pursuant to article 32-3(5) of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended as submitted to the shareholders of the Company. The share capital of the Company was increased as of 17 June 2004 by an amount of eight million one hundred eighty-six thousand three hundred sixty-six Euro (EUR 8,186,366) in order to raise it from its current amount to fifty-two million nine hundred eighty thousand one hundred Euro (EUR 52,980,100) by the creation and issue of

- Three million five hundred twenty-two thousand five hundred thirty-seven (3,522,537) new Class A Ordinary Shares, with a par value of two Euro (EUR 2) each and

- Five hundred seventy thousand six hundred forty-six (570,646) new Class B Ordinary Shares, with a par value of two Euro (EUR 2) each.

5.- Thereupon the General Partner acknowledges that the newly issued share capital of the Company has been subscribed as follows as of 17 June 2004:

Type	Number of shares	Holder	Price per share	
Class A Ordinary Shares	274,492	Two hundred seventy-four thousand four hundred ninety-two	LaSalle INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	30,500	Thirty thousand five hundred	LaSalle INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	365,989	Three hundred sixty-five thousand nine hundred eighty-nine	ELECTRICITY BOARD SUPPLY PENSION FUND (ESB)	Two Euros and twenty cents

Class A Ordinary Shares	609,981	Six hundred and nine thousand nine hundred eighty-one	ARBEJDSMARKETEDS TILLAEGSPENSION (ATP)	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	274,492	Two hundred seventy-four thousand four hundred ninety-two	STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	182,995	One hundred eighty-two thousand nine hundred ninety-five	AVERO PENSIOENVERZEKERINGEN N.V.	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	121,996	One hundred twenty-one thousand nine hundred ninety-six	BEGG (NOMINEES) Ltd.	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	365,989	Three hundred sixty-five thousand nine hundred eighty-nine	TAMWEEVIEW S.A.	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	121,996	One hundred twenty-one thousand nine hundred ninety-six	AN POST SUPERANNUATION SCHEME	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	121,996	One hundred twenty-one thousand nine hundred ninety-six	KUWAIT FUND FOR ARABIC ECONOMIC DEVELOPMENT	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	470,650	Four hundred seventy thousand six hundred and fifty	GALLERIA CAPITAL PARTNERS S.C.A.	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	3,050	Three thousand and fifty	Jerry Rose	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	182,995	One hundred eighty-two thousand nine hundred ninety-five	EMPLEADOS DE TELEFONICA DE ESPANA, FONDO DE PENSIONES («FONDITEL»)	Two Euros and twenty cents
Class A Ordinary Shares	395,416	Three hundred ninety-five thousand four hundred and sixteen	DAVY NOMINEES Ltd.	Two Euros and twenty cents
Class B Ordinary Shares	121,996	One hundred twenty-one thousand nine hundred ninety-six	GOTHAER LEBENSVERSICHERUNG AG	Two Euros and twenty cents
Class B Ordinary Shares	60,998	Sixty thousand nine hundred ninety-eight	GOTHAER RÜCKVERSICHERUNG AG	Two Euros and twenty cents
Class B Ordinary Shares	121,996	One hundred twenty-one thousand nine hundred ninety-six	ASSTEL LEBENSVERSICHERUNG AG	Two Euros and twenty cents
Class B Ordinary Shares	60,998	Sixty thousand nine hundred ninety-eight	BERLIN-KÖLNISCHE KRANKENVERSICHERUNG AG	Two Euros and twenty cents
Class B Ordinary Shares	204,658	Two hundred and four thousand six hundred fifty-eight	NUERNBERGER LEBENSVERSICHERUNG AG	Two Euros and twenty cents

These subscribers declared to subscribe to the new shares, each of them the number to which he has been admitted, and to have them fully paid up by payment in cash so that from now on the company has at its free and entire disposal the before said amount as was certified to the undersigned notary.

6.- The Board of Managers decides to allocate ten per cent of the par value of the newly issued Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares to the legal reserve account. The amount of eight hundred and eighteen thousand six hundred thirty-six Euro and sixty cents (EUR 818,636.6) shall henceforth be allocated to the legal reserve.

7.- As a small amount of capital contributed could not be allocated into whole shares, The Board of Managers has decided to allocate the remainder to a share premium account, i.e. twenty-two Euro (EUR 22.-).

8.- As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association of the Company is amended and now reads as follows:

«Art. 5. Capital (two first paragraphs)

The issued share capital of the Company is set at fifty-two million nine hundred eighty thousand one hundred Euro (EUR 52,980,100) divided into:

- Twenty-two million seven hundred eighty-three thousand six hundred and twenty-four (22,783,624) Class A Ordinary Shares allocated to the Class A Shareholders,

- Three million six hundred ninety thousand nine hundred and twenty-eight (3,690,928) Class B Ordinary Shares allocated to the Class B Shareholders,
- One (1) Class C Preference Share allocated to the Class C Shareholder,
- Fifteen thousand four hundred ninety-seven (15.497) Class D Unlimited Shareholder Shares allocated to the Unlimited Shareholder,

with a par value of two Euro (2 EUR) per share, all of which are fully paid up.

In addition to the issued share capital, issue premiums for a total amount of five million two hundred ninety-eight thousand one hundred fifty one Euro and forty cents (EUR 5,298,151.4) have been paid on the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Preference Shares and the Class D Unlimited Shares,

whereof five million two hundred ninety-eight thousand and ten Euro (EUR 5,298,010) have been allocated to the legal reserve which consequently amounts to ten per cent of the subscribed share capital of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present increase of capital, are estimated at EUR 85,600.- (eighty-five thousand and six hundred euros).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French texts, the English text will prevail.

After reading the present deed to the appearing person and the secretary, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deuxième jour de juillet.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LaSalle EURO GROWTH II, S.à r.l., ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 35. boulevard du Prince Henri, agissant en qualité de gérant commandité (le «Gérant Commandité») de la société en commandite par actions LaSalle EURO GROWTH II SCA., ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri (la «Société»);

commandité ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L1450 Luxembourg, en vertu des résolutions du Gérant Commandité incluses dans une réunion des gérants de la Société actée le 6 juillet 2004.

Le mandataire a désigné Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg, en tant que secrétaire de l'acte.

Le comparant, agissant en sa capacité, a requis le notaire soussigné de prendre acte des déclarations suivantes

1.- La Société en commandite par actions LaSalle EURO GROWTH II SCA. a été constituée suivant acte reçu le 9 novembre 2001. publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 405 du 13 mars 2002 et ses statuts ont été modifiés à diverses reprises et pour la dernière fois suivant acte du 14 juin 2004 non encore publié au Mémorial C.

2.- Le capital souscrit et entièrement libéré de la Société s'élève actuellement à quarante quatre millions sept cent quatre-vingt-treize mille sept cent trente quatre Euros (44.793.734 EUR) divisé en

- dix neuf millions deux cent soixante et un mille quatre-vingt-sept (19.261.087) Actions Ordinaires de Classe A,

- trois millions cent vingt mille deux cent quatre-vingt-deux (3.120.282) Actions Ordinaires de Classe B,

- Une (1) Action Privilégiée de Classe C,

- Quinze mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (15.497) Actions de Commandité de Classe D allouées à l'Actionnaire Commandité,

ayant une valeur nominale de deux Euro (2,- EUR) chacune.

En plus du capital émis, des primes d'émission relatives aux Actions Ordinaires de Classe A, aux Actions Ordinaires de Classe B, Actions Préférentielles de Classe C et aux Actions de Commandite de Classe D pour un montant total de quatre millions quatre cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quatorze Euros quatre-vingt centimes (4.479.514.8 EUR) ont été payées, dont quatre millions quatre cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-treize Euros quarante centimes (4.479.373,4 EUR) ont été alloués à la réserve légale laquelle s'élève, par conséquent, à dix pour cent du capital social souscrit.

3.- Conformément à l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à cinq cent millions euro (500.000.000,- EUR) divisé en cent vingt-cinq millions (125.000.000) Actions de Classe A, cent vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent (124.984.500) Actions de Classe B, trois (3) Actions Privilégiées de Classe C et quinze mille quatre cent et quatre-vingt-dix-sept (15.497) Actions de Commandité de Classe D avec une valeur nominale de deux euro (2,- EUR) par Action.

Le Gérant Commandité est autorisé, pendant une période se terminant le 13 mars 2007 d'augmenter en une ou plusieurs fois par tranches le capital social, à l'intérieur des limites du capital autorisé.

4.- Par ses résolutions du 6 juillet 2004 le Gérant Commandité a approuvé l'augmentation du capital social et la suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires existants, ainsi que le rapport spécial préparé conformément à l'article 32-3(5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915. telle que modifiée, tel que soumis aux actionnaires de la Société. Le capital social a été augmenté le 17 juin 2004 d'un montant de huit millions cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-six Euros (8.186.366 EUR) pour le porter de son montant actuel à cinquante deux millions neuf cent quatre-vingt mille cent Euros (52.980.100 EUR) par la création et l'émission de:

Trois millions cinq cent vingt-deux mille cinq cent trente-sept (3.522.537) nouvelles Actions Ordinaires de Classe A d'un nominal de deux euro (EUR 2) chacune, et

Cinq cent soixante-dix mille six cent quarante-six (570.646) nouvelles Actions Ordinaires de Classe B, d'un nominal de deux euro (EUR 2) chacune.

5.- Ensuite l'Associé Commandité a décidé d'admettre à la souscription des actions nouvelles effectuée le 17 juin 2004 les souscripteurs comme suit:

Type	Nombre d'actions	Souscripteur	Prix par action
Actions Ordinaires de Classe A	274.492	Deux cent soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-douze LaSalle INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	30.500	Trente mille cinq cents LaSalle INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	365.989	Trois cent soixante cinq mille neuf cent quatre-vingt-neuf ELECTRICITY BOARD SUPPLY PENSION FUND (ESB)	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	609.981	Six cent neuf mille neuf cent quatre vingt et un ARBEJDSMARKETEDS TILLAEGSPENSION (ATP)	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	274.492	Deux cent soixante quatorze mille quatre cent quatre-vingt-douze STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	182.995	Cent quatre vingt deux mille neuf cent quatre-vingt-quinze AVERO PENSIENVERZEKERINGEN N.V.	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	121.996	Cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-seize BEGG (NOMINEES) LTD	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	365.989	Trois cent soixante cinq mille neuf cent quatre-vingt-neuf TAMWEELVIEW S.A.	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	121.996	Cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-seize AN POST SUPERANNUATION SCHEME	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	121.996	Cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-seize KUWAIT FUND FOR ARABIC ECONOMIC DEVELOPMENT	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	470.650	Quatre cent soixante-dix mille six cent cinquante GALLERIA CAPITAL PARTNERS S.C.A.	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	3.050	Trois mille cinquante Jerry Rose	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	182.995	Cent quatre vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-quinze EMPLEADOS DE TELEFONICA DE ESPANA, FONDO DE PENSIONES («FONDITEL»)	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe A	395.416	Trois cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent seize DAVY NOMINEES LTD	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe B	121.996	Cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-seize GOTHAER LEBENSVERSICHERUNG AG	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe B	60.998	Soixante mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit GOTHAER RÜCKVERSICHERUNG AG	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe B	121.996	Cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-seize ASSTEL LEBENSVERSICHERUNG AG	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe B	60.998	Soixante mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit BERLIN-KÖLNISCHE KRANKENVERSICHERUNG AG	Deux Euros et vingt cents
Actions Ordinaires de Classe B	204.658	Deux cent quatre mille six cent cinquante-huit NUERNBERGER LEBENSVERSICHERUNG AG	Deux Euros et vingt cents

Ces souscripteurs, dûment représentés, ont déclaré souscrire aux actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme susvisée ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

6.- L'Associé Commandité a en outre décidé affecter dix pour cent de la valeur nominale des nouvelles Actions Ordinaires de Classe A et Actions Ordinaires de Classe B au compte de réserve légale. Le montant de huit cent dix-huit mille six cent trente-six Euros soixante centimes (818.636.6 EUR) est donc alloué au poste réserve légale du bilan.

7.- Comme un petit montant de l'augmentation du capital ne pouvait pas être alloué à des actions entières, le Conseil d'Administration a décidé d'en affecter le solde au poste prime d'émission à concurrence de vingt-deux Euros (22 EUR)

8.- En conséquence d'une telle augmentation du capital, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié afin d'avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital

Le capital social émis de la Société est fixé à cinquante-deux millions neuf cent quatre-vingt mille cent Euros (52.980.100 EUR) divisé en:

- Vingt-deux millions sept cent quatre-vingt trois mille six cent vingt-quatre (22.783.624) Actions Ordinaires de Classe A,
- Trois millions six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent vingt-huit (3.690.928) Actions Ordinaires de Classe B,
- Une (1) Action Privilégiée de Classe C,

- Quinze mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (15.497) Actions de Commandité de Classe D allouées à l'Actionnaire Commandité,
ayant une valeur nominale de deux Euros (2,- EUR) chacune.

En plus du capital émis, des primes d'émission relatives aux Actions Ordinaires de Classe A, aux Actions Ordinaires de Classe B, Actions Préférentielles de Classe C et aux Actions de Commandité de Classe D pour un montant total de cinq millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cent cinquante et un Euros et quarante centimes (5.298.151.4 EUR) ont été payées, dont cinq millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille dix Euros (5.298.010 EUR) ont été alloués à la réserve légale laquelle s'élève, par conséquent, à dix pour cent du capital social souscrit.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ EUR 85.600,- (quatre-vingt-cinq mille six cents euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire et au secrétaire, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, R.Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 71, case 12. – Reçu 90.050 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

J. Elvinger.

(070742.3/211/236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2004.

SYDNEY PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 78.465.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Signature.

(071103.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SYDNEY PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 78.465.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Signature.

(071101.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.
